



Relations Internationales de l'UFR SEGMI

Olga ROMANENKO (Bureau R38)
Tél. : 01 40 97 79 86 – olga.romanenko@u-paris10.fr

**GUIDE DE L'ETUDIANT EN SCIENCES
ECONOMIQUES, GESTION, MATHÉMATIQUES
INFORMATIQUE
Etudiant Partant en Europe
Année 2017/2018**

SEJOUR ERASMUS DES ETUDIANTS DE L'UFR SEGMI

L'expérience acquise par un étudiant en se formant à l'étranger est enrichissante et valorisante. C'est pourquoi, l'UFR SEGMI encourage les étudiants à partir en séjour d'études auprès de l'un de nos partenaires. Dans cette perspective, l'UFR SEGMI a passé des accords avec 40 universités européennes réparties dans une dizaine de pays. Elle s'est dotée d'un service des relations internationales qui a pour mission d'accompagner les étudiants Erasmus tout en répondant au mieux à leurs sollicitations.

Le présent mémento indique dans quelles conditions un étudiant de l'UFR SEGMI peut bénéficier d'un séjour ERASMUS et les modalités de reconnaissance de la formation suivie au sein d'une université partenaire.

I. Conditions générales de départ en ERASMUS

1. Conditions de candidatures

L'étudiant candidat **doit avoir un an d'ancienneté à l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense et être inscrit à l'UFR** de Sciences économiques, gestion, mathématiques, lors du dépôt de sa candidature pour un séjour Erasmus.

Un étudiant intégrant en 2017-2018 l'un des niveaux de formations suivantes pourra poser sa candidature :

- Une 3^e année de Licence économie ou gestion

- Une 1^{ère} année de Master

- Une 2^e année de Master :

L'étudiant qui souhaite partir en séjour d'études Erasmus en M2, devra obtenir l'accord écrit du directeur de son M2.

Pour partir en programme d'échange Erasmus, il faut avoir la nationalité d'un des États suivants :

- États membre de l'Union Européenne (UE)

- États (Hors UE) de l'Espace Economique Européen (EEE) et AELE (Association européenne de libre-échange). - Turquie

- Ou posséder le statut de réfugié ou d'apatride, ou être reconnu comme résident permanent (Carte de Résident valable pour 10 ans).

Dans le cadre du programme ERASMUS, le TOEFL n'est pas exigé.

Un étudiant qui a déjà bénéficié du programme d'échange Erasmus **ne peut postuler pour un second séjour**. Il peut cependant participer à d'autres programmes d'échanges Hors Europe.

Seules les Universités qui ont signé un accord bilatéral avec l'UFR SEGMI, sont susceptibles d'accueillir un étudiant de Paris Ouest Nanterre la Défense dans le cadre du programme Erasmus. **L'étudiant qui choisira de partir en dehors de ces accords ne pourra en aucun cas obtenir la validation du semestre ou de l'année qu'il aura passé à l'étranger.**

L'étudiant ne doit en aucun cas prendre directement contact avec le service des relations internationales de l'université d'accueil

2. Les principales étapes à suivre

Il est conseillé à l'étudiant de se connecter sur le site des universités qu'il a choisi, suivant sa filière lors de son année de départ :

Licence 3 / Master 1 Économie (page 9 - 10)

Licence 3 / Master 1 Gestion (page 11 - 12)

Licence 3 Économie-Droit (page 13)

Il doit se renseigner, notamment sur la langue des enseignements, les matières proposées, les dates limites d'inscription et les démarches qu'il lui faudra effectuer une fois qu'une université d'accueil lui aura été attribuée le service des relations internationales.

Une fois son projet défini et son choix d'université arrêtés (3 choix maximum), l'étudiant devra déposer son dossier de candidature avant la date limite qui aura été fixée à l'UFR SEGMI.

Il existe pour chaque filière un coordinateur (voir la liste page 8). Avant le dépôt de son dossier de candidature, l'étudiant pourra entrer en contact avec le coordinateur correspondant à sa filière afin qu'il l'aide, dans la limite de ses disponibilités, à réfléchir, construire son projet.

Après la commission de sélection, **si sa candidature a été acceptée**, l'étudiant devra remplir :

Le dossier MOVEON LINE : à télécharger sur le site de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense dans la rubrique INTERNATIONALE (www.u-paris10.fr Rubrique International/Mobilité étudiant). L'étudiant devra s'inscrire, compléter en ligne le formulaire, sauvegarder ce document et l'imprimer en 4 pages verso.

Le dossier COMPLÉMENTAIRE : Ce dossier comporte le contrat d'étude

Avant de partir, l'étudiant doit impérativement prendre rendez-vous par Mail auprès de son coordonateur responsable de son programme d'échange et lui faire une proposition de **contrat d'étude**. Il doit rechercher dans l'Université d'accueil des matières se rapprochant de celles qu'il aurait dû suivre à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense. Cette proposition devra être établie selon les 4 critères suivants :

1. le contenu des cours à l'étranger

2. le total des crédits (ECTS) : 30 ECTS pour un semestre/60 ECTS pour une année

3. le volume horaire total,

4. les modalités de contrôle de connaissance (contrôle continu et/ou contrôle terminal, nature des épreuves, durée de l'épreuve...)

Des précisions devront également nous être apportées sur la durée hebdomadaire des cours, l'année d'étude ou le diplôme dans lequel s'inscrivent les cours suivis. Ces éléments sont destinés à informer de manière aussi précise que possible le coordinateur, qui doit impérativement agréer le choix de matières et peut demander à l'étudiant d'effectuer des modifications. Une modification du contrat d'étude non agréée par le coordinateur avant le départ, conduira à l'invalidation des matières modifiées unilatéralement. L'étudiant devra donc passer à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense l'examen des matières qui n'ont pas trouvé d'équivalent.

Le dossier COMPLÉMENTAIRE ainsi que le **MOVE ONLINE** (accessible du 15 février au 15 mars 2017) devront être validé et signé par le responsable du programme et tamponné par le bureau des relations internationales de l'UFR SEGMI (R38 – Bâtiment G).

Ces deux dossiers validés par l'enseignant coordinateur devront être déposés au bureau central des relations internationales **avant le 15 mars 2017** (Bureau A105 – Bâtiment A).

ATTENTION : Pour certaines universités le dossier doit être rendu beaucoup plus tôt, vous devez absolument vous rendre sur le site de l'université pour laquelle vous avez été sélectionnées pour connaître la date limite)

A son retour à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense, le candidat s'engage à rencontrer au moins une fois un étudiant originaire de l'Université où il a effectué son séjour Erasmus.

Il s'engage par ailleurs à rédiger (1à 2 pages) et à remettre au service des relations internationales, **un rapport sur son séjour dans l'université d'accueil**. Ce rapport portera notamment sur les aspects pédagogiques, les difficultés rencontrées, les conditions de logement et les apports personnels de ce séjour.

Par ailleurs, les relations internationales encouragent vivement les étudiants à partager leur expérience sur le compte Facebook des R.I (<http://www.facebook.com/group.php?gid=10482360811>).

Enfin, il autorise le secrétariat R.I. de l'UFR SEGMI à communiquer son adresse électronique aux étudiants de l'année suivante qui partiront dans la même Université partenaire

II. CONDITIONS RELATIVES AU SEJOUR

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense n'est aucunement responsable des conditions de séjour, de formation ou d'organisation des examens de l'Université partenaire. Elle n'exerce aucun droit sur le contenu de ces formations, les modalités d'examen, les notes délivrées, l'obligation de repasser un examen, etc.

Il revient au conseil des coordinateurs pédagogiques, en concertation avec l'équipe en charge des relations internationales de procéder à la sélection des candidats au départ. Les critères de sélection des candidats incluent le dossier scolaire et la motivation (présentée dans une lettre).

Tous les étudiants partants bénéficient de l'exonération des droits d'inscription de l'université d'accueil. En revanche **l'étudiant devra procéder à son inscription administrative et pédagogique et s'acquitter des droits d'inscription à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.**

Concernant les notes obtenues

Les notes obtenues auprès de l'Université partenaire seront examinées en fonction des matières jugées équivalentes à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense, conformément à la fiche d'équivalence fournie par l'étudiant et sous la responsabilité du coordinateur concerné.

La transcription est assurée par le coordinateur de l'échange, en correspondance avec les matières étudiées à Nanterre.

L'étudiant doit IMPERATIVEMENT, et ce afin de pouvoir obtenir son relevé de notes, nous faire parvenir au plus vite (bureau R38) le relevé original délivré par l'Université partenaire ou bien demander à celle-ci de s'en charger. En aucun cas, nous ne pouvons contacter, pour l'étudiant, les Universités d'accueil. Les notes que l'étudiant obtiendra dans les matières qu'il aura suivies devront nous parvenir, dans toute la mesure du possible, **avant le 30 juin**, afin qu'il puisse obtenir son relevé de notes et son attestation de réussite. Il appartiendra à l'étudiant de faire part de cette dernière exigence au coordinateur de l'établissement d'accueil.

Le diplôme délivré - sous réserve des résultats obtenus - est le diplôme national français pour lequel l'étudiant est inscrit à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Le programme Erasmus ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme étranger.

Modalités de rattrapage

Il appartient à l'étudiant de se renseigner auprès de son Université d'accueil sur les modalités de rattrapage (dates et autres). S'il renonce à passer une épreuve de rattrapage dans l'Université d'accueil, l'étudiant pourra passer l'épreuve correspondante à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense. Pour cela il pourra consulter le site de l'UFR de SEGMI <http://ufr-segmi.u-paris10.fr> et il devra se procurer les plans de cours et préparer les matières lui même.

1. Les allocations ERASMUS

Concernant **les bourses**, il convient de se renseigner auprès des relations internationales au bâtiment A bureau 105 auprès de Madame Céline Riviale.

2. Le logement sur place

Les demandes de logements seront à indiquer sur l'imprimé de confirmation de départ qui est transmis aux étudiants sélectionnés. Cependant, certaines universités ne disposent pas de chambres universitaires en nombre suffisant. Aussi, les étudiants doivent-ils faire les démarches nécessaires de leur côté pour obtenir un logement ou une colocation.

Les établissements partenaires ne sont pas tenus de loger les étudiants ERASMUS, mais les aident dans leurs recherches de logement. Les possibilités de logement offertes diffèrent beaucoup d'une université à l'autre. La documentation disponible en salle A 108 (salle de

documentation du Service des relations internationales - bâtiment A) peut renseigner les candidats sur le sujet.

Les sites internet des Universités partenaires fournissent également des informations précieuses. Les étudiants candidats sont donc invités à contacter **très rapidement** l'université auprès de laquelle ils postulent. Afin d'obtenir une chambre, les candidats ne doivent pas attendre leurs résultats de mai ou de juin pour entamer les démarches relatives à l'inscription et au logement.

Il est important de chercher un logement le plus rapidement possible. Des étudiants envoient leur formulaire de demande de logement à l'Université d'accueil et estiment que le logement leur est attribué d'office. Il ne faut pas oublier que les universités ne peuvent pas satisfaire toutes les demandes de logement. De ce fait, certaines candidatures peuvent être refusées. Il appartient donc aux étudiants de bien suivre leur dossier en contactant l'Université après l'envoi de leur candidature. Dans l'absolu, le problème de logement devra être résolu avant les vacances d'été.

3. L'assurance de la couverture sociale

Quelle que soit la situation en France du candidat au départ, l'assurance dans le cadre de la Sécurité Sociale est obligatoire. **Afin de bénéficier de la couverture correspondante dans le pays d'accueil, il faut se procurer avant le départ, auprès du Centre de Sécurité Sociale dont le candidat au départ relève, la carte Européenne d'assurance maladie.**

4. Le désistement

En cas de désistement pour **motif valable**, il est impératif **d'avertir par écrit le bureau des Relations Internationales de l'UFR SEGMI (bureau R 38) mais également le Service central des Relations Internationales de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense (bât. A – bureau A106)**. Si l'université d'accueil a déjà établi un contact avec le candidat, il revient à ce dernier de la prévenir du désistement ainsi que la résidence universitaire au cas où le logement était également prévu.

5. Prolongation de séjour

Au moment du départ, l'étudiant dépose sa candidature pour un semestre. Une fois qu'il se trouve à l'étranger, s'il souhaite prolonger son séjour, il devra en faire la demande au service central des relations internationales après avoir obtenu l'accord du coordinateur de l'Université d'origine ainsi que celui de l'université d'accueil (avant les vacances de Noël). Dans ce cas, **l'étudiant devra faire une nouvelle proposition de contrat d'étude à son coordinateur pour le second semestre**. S'il est boursier, il devra adresser au service central, son certificat de présence signé par l'université d'accueil.

DATES A RETENIR

- **Mardi 17 Janvier 2017** : réunion d'information
- **Du Mercredi 18 Janvier 2017 au Vendredi 3 février 2017 inclus** : retrait des dossiers Erasmus. Passée cette date, aucun dossier ne sera délivré
- **Du Lundi 23 janvier au Mardi 7 février 2017 inclus** : retour du dossier de candidature. Passée cette date, aucun dossier ne sera accepté.
- **10 Février -15 Février 2017** : envoi à chaque étudiant de la décision du coordinateur
- **20 février – 1 mars 2017** : retour réponse de l'étudiant – signature du formulaire d'engagement et de la convention pédagogique (bureau R38)- Aucune réponse ne sera prise en compte passée cette date.
- **remplir le dossier MOVEON LINE (accessible du 15 février au 15 mars 2017)** : qui est à télécharger sur le site de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense dans la rubrique INTERNATIONALE (www.u-paris10.fr) et le **dossier complémentaire**. En raison des dates limites d'inscription de certaines universités d'accueil, le dossier MOVEON LINE devra être complété et déposé au service central des relations internationales (BAT A 105), **avant le 15 mars 2017**.
- **ATTENTION** : Pour certaines universités **le dossier doit être rendu beaucoup plus tôt**, vous devez absolument vous rendre sur le site de l'université pour laquelle vous avez été sélectionnées pour connaître la date limite)
- Etablir le contrat d'études avec votre responsable pédagogique et signature du dossier par celui-ci (vous devez rechercher les matières susceptibles de convenir pour vos équivalences sur le site de l'université d'accueil
- Faire tamponner votre MOVEON LINE au bureau R38

LISTES DES COORDINATEURS ERASMUS DE L'UFR SEGMI

UFR Sciences Economiques, Gestion, Mathématiques et Informatique (SEGMI)				
Département	Nom	Prénom	Coordonnées	Accords gérés
<u>ÉCONOMIE</u>	KARANFIL	Fatih	Mail : fkaranfil@u-paris10.fr Tél (bureau): 01 40 97 78 21 Bat: G Bureau: 313G	EUROPE : Turquie, Grèce, Italie, Portugal, Espagne, Norvège. HORS EUROPE
	EL BADAoui	Eliane	Mail : eliane.badaoui@u-paris10.fr Tel (bureau): 01 40 97 78 25 Bat : G Bureau: 208A	HORS EUROPE
	MELCARNE	Alessandro	Mail : alessandro.melcarne@u-paris10.fr Tél (bureau): 01 40 97 77 88 Bat: G Bureau: 313E	EUROPE Économie Économie parcours droit Double diplôme éco-droit
<u>GESTION</u>	GARANTO	Annie	Mail : annie.garanto@u-paris10.fr Tel (bureau): 01 40 97 59 32 Bat: G Bureau: 516B	Europe : Irlande
	HARFOUCHE	Antoine	Mail : antoine.h@u-paris10.fr Bat: G Bureau: 416	EUROPE HORS EUROPE
<u>AES+GESTION</u>	FABRE	Anne	Mail : anne.fabre@u-paris10.fr Tel (bureau): Bat: D Bureau: 108	EUROPE : Allemagne (Bamberg) Espagne(Cordoba-Pamplune « UPNA ») Pologne (Bialystok)
<u>MATHÉMATIQUES et informatique</u>	RUKOZ	Marta	Mail : mrukoz@yahoo.com.mx Tel (bureau): 01 40 97 77 26 Bat: G Bureau: E35	HORS EUROPE EUROPE Italie (Naples)
<u>CURSUS INTÉGRÉ Franco-allemand</u>	STUBBE	Connie	Mail : cstubbe@u-paris10.fr	Allemagne Universität Mainz Johannes GUTENBERG

LISTE DES ACCORDS ERASMUS DE L'UFR SEGMI - GESTION

Coordinateur Départemental Interne	Pays	Ville	Etablissement	Discipline	Accord durée	Places	Durée	Niveaux F = Licence 3 S = master T = doctorant	Langue d'enseignement
Anne FABRE	Allemagne	Bamberg	OttoFriedrich Universität Bamberg	Gestion	2020-2021	1	10	FST	
Connie STUBBE	Allemagne	Dresden	Technische Universität Dresden	Gestion	2020-2021	6	5	FS	
Connie STUBBE	Allemagne	Trier	Fachhochschule Trier Hochschule für Technik Wirtschaft und Gestaltung	Gestion	2020-2021	2	6	FS	
Antoine HARFOUCHE	Allemagne	Chemnitz	Technische Universität Chemnitz	Gestion	2020-2021	3	5	FS	
Antoine HARFOUCHE	Autriche	Kufstein	Fachhochschule Kufstein Tirol	Gestion	2020-2021	3	10	F	Cours disponibles En anglais
Antoine HARFOUCHE	Belgique	Mons	Université de Mons	Gestion	2020-2021	2	9	FS	
Anne FABRE	Espagne	Cordoba	Universidad de Cordoba	Gestion	2020-2021	2	9	FST	
Antoine HARFOUCHE	Espagne	Madrid	Universidad Carlos III de Madrid	Gestion	2020-2021	4	9	FST	Cours disponibles En anglais
Antoine HARFOUCHE	Espagne	Madrid	La autonoma de Madrid	Gestion	2020-2021	1	9	F	
Antoine HARFOUCHE	Espagne	Madrid	Rey Juan Carlos	Gestion	2020-2021	2	9	F	
Antoine HARFOUCHE	Espagne	Pamplona	Universidad Privé de Navarra	Gestion	2020-2021	2	10	F	
Antoine HARFOUCHE	Espagne	A Coruna	Universidad de a Coruna	Gestion	2020-2021	1	10	F	
Anne FABRE	Espagne	Pamplona	Universidad Publica de Navarra « UPNA »	Gestion	2020-2021	2	9	FS	Cours disponibles En anglais
Annie GARANTO	Irlande	Dublin	Dublin Institute of Technology	Gestion	2020-2021	4	5	F	
Antoine HARFOUCHE	Italie	Milano	Universita Cattolica del sacro Cuoro Milano	Gestion	2019-2020	2	6	S	Cours disponibles En anglais

Coordinateur Départemental Interne	Pays	Ville	Établissement	Discipline	Accord Durée	Places	Durée	Niveaux F = Licence 3 S = master T = Doctorant	Langue D'enseignement
Anne FABRE	Pologne	Bialystok	Politechnika Bialostocka	Gestion	2020-2021	2	5	FS	Cours disponibles En anglais
Antoine HARFOUCHE	Portugal	Lisboa	ISCTE IUL – Instituto Universitário de Lisboa	Gestion	2020-2021	2	9	FS	Cours disponibles en anglais
Antoine HARFOUCHE	Slovaquie	Bratislava	Ekonomicka Univerzita v Bratislave	Gestion	2020-2021	4	5	FS	Cours disponibles En anglais et en français
Antoine HARFOUCHE	Turquie	Istanbul	Galatasaray Universitesi	Gestion	2020-2021	2	10	F	Cours disponibles En Français
Antoine HARFOUCHE	Turquie	Istanbul	Istanbul Teknik Üniversitesi	Gestion	2020-2021	4	9	F	Cours disponibles En Français
Céline BARREDY	Allemagne	Witten	Universität Witten/Herdecke	Gestion	?	2	10	??	??
Jean-François GUEUGNON	Italie	Salerno		Gestion	?	?	?	FS	?

LISTE DES ACCORDS ERASMUS DE L'UFR SEGMI - ÉCONOMIE

Coordinateur Départemental Interne	Pays	Ville	Etablissement	Discipline	Accord Durée	Places	Durée	Niveaux F = Licence 3 S = master T = doctorant	Langue d'enseignement
Fatih KARANFIL	Allemagne	Berlin ??? En attente	Freie Universität Berlin	Économie	2020-2021	3	10	FST	Cours disponibles En anglais
Fatih KARANFIL	Allemagne	Düsseldorf	Fachhochschule Düsseldorf	Économie	2020-2021	2	5	F	Cours disponibles En anglais
Fatih KARANFIL	Allemagne	Gießen	Justus-Liebig-Universität Giessen	Économie	2020-2021	2	5	S	Cours disponibles en anglais
Fatih KARANFIL	Allemagne	Koblenz	Fachhochschule Koblenz	Économie	2020-2021	1 Ou 2	10 5	F	
Fatih KARANFIL	Allemagne	Mainz	Johannes Gutenberg-Universität Mainz	Économie	2020-2021	2	10	FST	Cours disponibles En anglais
Fatih KARANFIL	Allemagne	Potsdam	Universität Potsdam	Économie	2020-2021	3	10	FST	
Fatih KARANFIL	Autriche	Graz	Karl-Franzens-Universität Graz	Économie	2020-2021	2	9	FS	Cours disponibles en anglais
Fatih KARANFIL	Suisse	Genève	Université de Genève	Économie	2020-2021	2	9	FST	Cours disponibles en anglais
Fatih KARANFIL	Norvège	Bergen	Universitetet i Bergen	Économie	2020-2021	1	6	F	Cours en anglais
Fatih KARANFIL	Espagne	Alcalá de Henares	Universidad de Alcalá	Économie	2020-2021	3	9	FS	Cours disponibles En anglais
Fatih KARANFIL	Espagne	Pamplona	Universidad Privé de Navarra	Économie	2020-2021	2	10	F	
Fatih KARANFIL	Espagne	A Coruña	Universidad de A Coruña	Gestion	2020-2021	1	10	F	
Fatih KARANFIL	Espagne	Madrid	Universidad Autónoma de Madrid	Économie	2015-2016	1	9	F	
Fatih KARANFIL	Espagne	Santiago de Compostela	Universidad de Santiago de Compostela	Économie	2020-2021	2	9	FS	
Fatih KARANFIL	Grèce	Athina	Oikonomiko Panepistimio Athinon (OPA)	Économie	2020-2021	2	10	F	Cours disponibles En anglais
Coordinateur Départemental Interne	Pays	Ville	Etablissement	Discipline	Accord Durée	Places	Durée	Niveaux F = Licence 3 S = Master T = Doctorant	Langue d'enseignement

Fatih KARANFIL (Hélène RAYMOND)	Grèce	Pireas	Panepistimio Pireos	Économie	2016-2017	5	5	FST	Cours disponibles En anglais
Fatih KARANFIL	Italie	Bologna	Università degli Studi di Bologna « Alma Mater Studiorum »	Économie	2020-2021	4	5	FS	
Fatih KARANFIL	Italie	Siena	Università degli Studi di Siena	Économie	2020-2021	4	10	FS	Cours disponibles En anglais
Fatih KARANFIL	Portugal	Lisboa	ISCTE IUL – Instituto Universitário de Lisboa	Économie	2020-2021	1	9	FS	
Fatih KARANFIL	Portugal	Lisboa	Lisboa School of Economics and Management Universitario de Lisboa	Économie	2020-2021	1	6	S	
Fatih KARANFIL	Turquie	Istanbul	Galatasaray Universitesi	Économie	2020-2021	2	10	F	Cours disponibles en français
Fatih KARANFIL	Turquie (EN COURS)	Istanbul	Istanbul Technical University	Economie		2		FS	Cours disponibles en anglais
Alessandro MELCARNE	Italie (EN COURS)	Piémont	Università degli Studi del Piemonte Orientale	Economie		10	5	FS	Cours disponibles en anglais
Alessandro MELCARNE	Allemagne (EN COURS)	Marbourg	Philipps-Universität Marburg	Economie					

LISTE DES ACCORDS ERASMUS DE L'UFR SEGMI – MATHÉMATIQUE / INFORMATIQUE

Coordinateur Départemental Interne	Pays	Ville	Etablissement	Discipline	Accord Durée	Places	Durée	Niveaux F = Licence 3 S = master T = doctorant	Langue d'enseignement
Marta RUKOZ	Italie	Naples	Università seconda degli di Napoli	Mathématique (Possibilité D'étudier de la gestion)	2020-2021	4	10	FST	
Marta RUKOZ	Italie (EN COURS)	Pise	Università de Pise	Informatique (double diplôme : le Master MIAGE et le Master de Computer Science)		?	?	S	?
Marta RUKOZ	Espagne (EN COURS)	Barcelone	Università de Barcelona	Mathématique, informatique					
Marta RUKOZ	Espagne (EN PROJET)	Madrid	Università de Madrid	Mathématique, informatique					
Marta RUKOZ	Portugal (EN PROJET)	?							

LISTE DES ACCORDS – ÉTUDIANTS EN ÉCONOMIE-DROIT (coordinateur : A.Melcarne)

Pays	Ville	Etablissement	Discipline
Allemagne	Düsseldorf	Fachhochschule	Éco-Droit
	Mainz	Johannes Gutenberg-universität Mainz	
	Potsdam	Universität Potsdam	
Autriche	Graz	Karl-Franzens - Universität Graz	Éco-Droit
Espagne	Alcala de Henares:	Universidad de Alcala	Éco-Droit
Italie	Bologne	Università degli studi di Bologna « Alma Mater Studiorum »	Éco-Droit
	Sienne	Università degli studi di Siena	
Norvège	Bergen	Universitetet i Bergen	Éco-Droit
Turquie	Istanbul	Galatasaray universitesi	Éco-Droit

Allemagne	Marbourg (EN COURS)	Philipps-Universität Marburg	Éco-Droit
Italie	Piémont (EN COURS)	Università degli Studi del Piemonte Orientale	Éco-Droit

HORAIRES D'OUVERTURE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

SERVICE CENTRAL DES RELATIONS INTERNATIONALES

BÂTIMENT A – 1^{ER} ÉTAGE – BUREAU 105-106

**LUNDI, MARDI ET JEUDI
9H00-13H00 / 14H00-17H30
MERCREDI ET VENDREDI
9H00-13H00**

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES À L'UFR SEGMI

**UFR SEGMI – BUREAU R38
DU LUNDI AU MERCREDI
8H30-12H30 / 13H30-16H30**

BUREAU FERMÉ LE JEUDI ET LE VENDREDI